



**ACADÉMIE  
DE NANCY-METZ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Meurthe-et-Moselle

**SERVICE DU 1<sup>er</sup> DEGRE  
Bureau de la gestion collective**

Affaire suivie par :

Nicolas DUVAL

Chef de bureau

Tél : 03.83.93.56.31.

[Dsd54-mouvement@ac-nancy-metz.fr](mailto:Dsd54-mouvement@ac-nancy-metz.fr)

4 rue d'Auxonne

CS 74222

54042 NANCY CEDEX

Nancy, le 14 juin 2022

Le Directeur Académique des Services de  
l'Éducation nationale de Meurthe-et-Moselle

à

Mesdames et Messieurs les Enseignants du  
premier degré public

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de  
l'Éducation nationale

**Objet : Appel à candidatures pour certains postes restés vacants à l'issue du 1<sup>er</sup> mouvement 2022**

Les postes suivants, restés vacants à l'issue du mouvement informatique 2022, peuvent être sollicités par des enseignants **sans affectation, en 2022/2023, et par des enseignants affectés, en 2022/2023, sur un poste d'adjoint sans spécialité, même s'ils n'ont pas participé à ce mouvement.**

**La liste de ces postes vacants est jointe en annexe 1. Elle est susceptible d'évoluer (consulter régulièrement PARTAGE).**

Les postes à profil précédés du symbole \* (dans le présent document ainsi que dans la liste, en annexe, des postes restés vacants) nécessitent l'envoi d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, uniquement par courriel, à l'IEN chargé de la commission départementale, sous couvert de l'IEN de la circonscription d'origine, pour avis, avec copie du courriel au Service 1<sup>er</sup> degré – Bureau de la gestion collective ([dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr](mailto:dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr)).

**1 – POSTES D'ENSEIGNANTS SPECIALISES**

**a) Postes en IME, en ULIS, en RASED et en SEGPA**

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de candidature, uniquement par courriel, au Service 1<sup>er</sup> degré – Bureau de la gestion collective ([dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr](mailto:dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr)), avec copie à l'IEN de la circonscription d'origine et copie à Madame l'IEN de NANCY III-ASH, **pour le 17 juin 2022**, délai de rigueur.

Les enseignants retenus seront nommés à titre définitif s'ils sont titulaires du CAPPEI ou d'un titre antérieur équivalent. Dans le cas contraire, ils seront nommés à titre provisoire et resteront titulaires de leur poste actuel s'ils y sont nommés à titre définitif.

**b) \* Postes de coordonnateur pédagogique d'unité d'enseignement, poste d'enseignant référent**

Compte tenu de la spécificité de ce poste, sont concernés – pour cet appel à candidature - de préférence les enseignants, titulaires d'un CAPPEI ou d'un titre antérieur équivalent.

La description de ces postes à profil figure dans l'annexe départementale n°1 (rubrique n°5E, 16E, 17E, 19E) à la circulaire du mouvement départemental 2022 : postes à profil (annexe 2 de cet appel à candidatures).

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae, uniquement par courriel, à Madame l'IEN de NANCY III-ASH, chargée du recrutement ([ce.ien54-nancy3@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.ien54-nancy3@ac-nancy-metz.fr)), avec

copie à l'IEEN de la circonscription d'origine, pour avis, et copie au Service 1<sup>er</sup> degré – Bureau de la gestion collective, **pour le 17 juin 2022**, délai de rigueur.

Les enseignants retenus seront nommés à titre définitif s'ils sont titulaires du CAPPEI ou d'un titre antérieur équivalent. Dans le cas contraire, ils seront nommés à titre provisoire et resteront titulaires de leur poste actuel s'ils y sont nommés à titre définitif.

#### **c) \* Postes d'enseignant en classe relais**

La description de ces postes à profil figure dans l'annexe départementale n°1 (rubriques n°12D et 13D) à la circulaire du mouvement départemental 2022 : postes à profil (annexe 2 de cet appel à candidatures).

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de candidature, uniquement par courriel, au Service 1<sup>er</sup> degré - Bureau de la gestion collective (dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr), avec copie à l'IEEN de la circonscription d'origine et copie à Madame l'IEEN de NANCY III-ASH, **pour le 17 juin 2022**, délai de rigueur.

Les enseignants retenus seront nommés à titre définitif.

#### **d) \* Postes en établissements pénitentiaires**

Compte tenu de la spécificité de ce poste, sont concernés – pour cet appel à candidature - de préférence les enseignants, titulaires d'un CAPPEI ou d'un titre antérieur équivalent.

La description de ces postes à profil figure dans l'annexe départementale n°1 (rubrique n°22E) à la circulaire du mouvement départemental 2022 : postes à profil (annexe 2 de cet appel à candidatures).

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae, uniquement par courriel, à Madame l'IEEN de NANCY III-ASH, chargée du recrutement (ce.ien54-nancy3@ac-nancy-metz.fr), avec copie à l'IEEN de la circonscription d'origine, pour avis, et copie au Service 1<sup>er</sup> degré – Bureau de la gestion collective, **pour le 17 juin 2022**, délai de rigueur.

Les enseignants retenus seront nommés à titre définitif s'ils sont titulaires du CAPPEI ou d'un titre antérieur équivalent. Dans le cas contraire, ils seront nommés à titre provisoire et resteront titulaires de leur poste actuel s'ils y sont nommés à titre définitif.

#### **e) \* Poste d'ULIS TFA bilingue en LSF à l'école spécialisée Marcel Leroy de Nancy**

Compte tenu de la spécificité de ce poste, sont concernés – pour cet appel à candidature - **les enseignants, titulaires d'une solide maîtrise (B1/B2 voire C1) de la langue des signes française et du CAPPEI ou d'un titre antérieur équivalent.**

L'école Spécialisée Marcel Leroy accueille des élèves avec des troubles des fonctions auditives, orientés par la MDPH. Le coordonnateur enseigne et soutient la scolarisation en classe ordinaire par des regroupements qui visent notamment l'apprentissage de la LSF. Il peut également être amené, en tant que personne ressource, à accompagner les équipes éducatives des écoles aux alentours.

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae, uniquement par courriel, à Madame l'IEEN de NANCY III-ASH, chargée du recrutement (ce.ien54-nancy3@ac-nancy-metz.fr), avec copie à l'IEEN de la circonscription d'origine, pour avis, et copie au Service 1<sup>er</sup> degré – Bureau de la gestion collective, **pour le 17 juin 2022**, délai de rigueur.

Les enseignants retenus seront nommés à titre définitif s'ils sont titulaires du CAPPEI ou d'un titre antérieur équivalent. Dans le cas contraire, ils seront nommés à titre provisoire et resteront titulaires de leur poste actuel s'ils y sont nommés à titre définitif.

#### **f) \* Poste d'enseignant spécialisé à l'unité d'enseignement en maternelle autisme**

Compte tenu de la spécificité de ce poste, sont concernés – pour cet appel à candidature - de préférence les enseignants, titulaires d'un CAPPEI ou d'un titre antérieur équivalent.

La description de ce poste à profil figure dans l'annexe départementale n°1 (rubriques n°8D) à la circulaire du mouvement départemental 2022 : postes à profil (annexe 2 de cet appel à candidatures).

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de candidature, uniquement par courriel, au Service 1<sup>er</sup> degré - Bureau de la gestion collective (dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr), avec copie à l'IEEN de la circonscription d'origine et copie à Madame l'IEEN de NANCY III-ASH, **pour le 17 juin 2022**, délai de rigueur.

Les enseignants retenus seront nommés à titre définitif s'ils sont titulaires du CAPPEI ou d'un titre antérieur équivalent. Dans le cas contraire, ils seront nommés à titre provisoire et resteront titulaires de leur poste actuel s'ils y sont nommés à titre définitif.

### **g) \* Poste au Centre Educatif Fermé de TONNOY**

Compte tenu de la spécificité de ce poste, sont concernés – pour cet appel à candidature - de préférence les enseignants, titulaires d'un CAPPEI ou d'un titre antérieur équivalent.

La description de ce poste à profil figure dans l'annexe départementale n°1 (rubriques n°15D) à la circulaire du mouvement départemental 2022 : postes à profil (annexe 2 de cet appel à candidatures).

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de candidature, uniquement par courriel, au Service 1<sup>er</sup> degré - Bureau de la gestion collective (dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr), avec copie à l'IEN de la circonscription d'origine et copie à Madame l'IEN de NANCY III-ASH, **pour le 17 juin 2022**, délai de rigueur.

Les enseignants retenus seront nommés à titre définitif s'ils sont titulaires du CAPPEI ou d'un titre antérieur équivalent. Dans le cas contraire, ils seront nommés à titre provisoire et resteront titulaires de leur poste actuel s'ils y sont nommés à titre définitif.

## **2 – POSTES DE DIRECTION D'ÉCOLE DE DEUX CLASSES ET PLUS**

Cet appel à candidatures concerne exclusivement les enseignants **inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'écoles de 2 classes et plus**, au titre de 2020, 2021 et 2022.

### **a) Postes de direction d'école de deux classes et plus hors réseaux éducation prioritaire**

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de candidature, uniquement par courriel, au Service 1<sup>er</sup> degré - Bureau de la gestion collective (dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr), avec copie à l'IEN de la circonscription d'origine et copie à l'IEN de la circonscription d'accueil, **pour le 17 juin 2022**, délai de rigueur.

Si la candidature porte sur plusieurs écoles, les vœux devront être mentionnés par ordre de priorité.

Les enseignants retenus seront nommés à titre définitif.

### **b) \* Postes de direction d'école de deux classes et plus en REP**

La description de ces postes à profil figure dans l'annexe départementale n°1 (rubrique n°25E) à la circulaire du mouvement départemental 2022 : postes à profil (annexe 2 de cet appel à candidatures).

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae, uniquement par courriel, à Madame l'IEN de la circonscription de Nancy 2, chargée du recrutement (ce.ien54-nancy2@ac-nancy-metz.fr), avec copie à l'IEN de la circonscription d'origine, pour avis, et copie au Service 1<sup>er</sup> degré - Bureau de la gestion collective **pour le 17 juin 2022**, délai de rigueur.

Si la candidature porte sur plusieurs écoles, les vœux devront être mentionnés par ordre de priorité.

Les enseignants retenus seront nommés à titre définitif.

### **C) \* Postes de direction de l'école maternelle de Lay ST CHRISOPHE**

Dans le cadre du programme Elysée (développement de la langue allemande par un apprentissage précoce), le directeur de l'école maternelle doit maîtriser la langue allemande. La description de ce poste figure en annexe n°3.

La nomination sera à titre provisoire pour l'année 2022-2023.

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae, uniquement par courriel, à Mesdames les IEN des circonscriptions de Nancy 1 et de Briey, chargées du recrutement ([ce.ien54-nancy1@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.ien54-nancy1@ac-nancy-metz.fr) et [ce.ien54-briey1@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.ien54-briey1@ac-nancy-metz.fr)), avec copie à l'IEN de la circonscription d'origine, pour avis, et copie au Service 1<sup>er</sup> degré - Bureau de la gestion collective (dsden-54-mouvement@ac-nancy-metz.fr) **pour le 17 juin 2022**, délai de rigueur.

## **3 – POSTES D'ENSEIGNANTS MAITRES FORMATEURS (EMF)**

Ces postes d'EMF concernent exclusivement les enseignants titulaires du CAFIPEMF.

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de candidature, uniquement par courriel, au Service 1<sup>er</sup> degré - Bureau de la gestion collective (dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr), avec copie à l'IEN de la circonscription d'origine et copie à l'IEN de la circonscription concernée par le poste vacant, **pour le 17 juin 2022**, délai de rigueur.

Les enseignants retenus seront nommés à titre définitif.

#### **4 – \*POSTES DE CONSEILLER PEDAGOGIQUE AUPRES D'UN INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE – SPECIALISATION EPS**

La description de ce poste à profil figure dans l'annexe départementale n°1 (rubrique n°2E) à la circulaire du mouvement départemental 2022 : postes à profil (annexe 2 de cet appel à candidatures).

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae, uniquement par courriel, à l'IEN de la circonscription concernée chargé du recrutement, avec copie à l'IEN de la circonscription d'origine, pour avis, et copie au Service 1<sup>er</sup> degré – Bureau de la gestion collective, **pour le 17 juin 2022**, délai de rigueur.

L'enseignant retenu sera nommé à titre provisoire et restera titulaire de son poste actuel s'il y est nommé à titre définitif.

#### **5 – \* POSTES DE CONSEILLER PEDAGOGIQUE AUPRES DE L'IEN ASH**

La description de ce poste à profil figure dans l'annexe départementale n°1 (rubrique n°2E) à la circulaire du mouvement départemental 2022 : postes à profil (annexe 2 de cet appel à candidatures).

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae, uniquement par courriel, à Madame l'IEN de NANCY III, chargée du recrutement (ce.ien54-nancy3@ac-nancy-metz.fr), avec copie à l'IEN de la circonscription d'origine, pour avis, et copie au Service 1<sup>er</sup> degré - Bureau de la gestion collective, **pour le 17 juin 2022**, délai de rigueur.

L'enseignant retenu est nommé à titre définitif s'il est titulaire du CAPPEI ou d'un titre antérieur équivalent et du CAFIPEMF. Dans le cas contraire, il est nommé à titre provisoire et restera titulaire de son poste actuel s'il y est nommé à titre définitif.

#### **6 – POSTES D'ENSEIGNANT CHARGE DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS ALLOPHONES (UPE2A) – ACCUEIL DES PRIMO ARRIVANTS**

La description de ce poste à profil figure dans l'annexe départementale n°1 (rubrique n°37D) à la circulaire du mouvement départemental 2022 : postes à profil (annexe 2 de cet appel à candidatures).

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae, uniquement par courriel, à Madame l'IEN de VANDOEUVRE, chargée du recrutement (ce.ien54-vandoeuvre@ac-nancy-metz.fr), avec copie à l'IEN de la circonscription d'origine, pour avis, et copie au Service 1<sup>er</sup> degré - Bureau de la gestion collective, **pour le 17 juin 2022**, délai de rigueur.

Les enseignants retenus seront nommés à titre définitif.

Le Directeur Académique des services  
De l'éducation nationale de Meurthe-et-Moselle

*signé*

Philippe TIQUET